

Intervention au Conseil National du SNUipp-FSU

15 novembre 2016

Dans le département du Cantal, la convention ruralité prend fin et laisse place à un avenant.

Depuis de nombreuses années, la FSU du Cantal demandait un moratoire sur les suppressions de postes.

Quand la Convention a été présentée en janvier 2014, avec un gel du nombre de postes, la section a choisi d'accepter de répondre à l'invitation, afin d'y porter ses mandats et d'y défendre les intérêts de l'école publique.

Sans aucun recul sur la méthode, comment pouvons-nous faire autrement ?

Après avoir tenu sa place pendant 3 ans, et constatant que le travail était impossible, la section départementale cessera désormais de participer aux diverses réunions entourant ce projet.

En 3 ans, il ne s'est pas passé grand-chose pour le service public d'éducation.

Deux chartes ont vu le jour (Charte de qualité d'accueil dans les écoles; et Charte sur la scolarisation des tout-petits) : mais, soyons lucides, ni l'une ni l'autre n'est applicable en l'état et aucune incitation des collectivités n'est prévue.

L'application de la loi de refondation a pris le dessus sur la vision à long terme.

Les postes Plus de Maîtres que de Classes sont là pour faire le nombre et combler les manques.

La dotation a également servi à ouvrir des postes dans les collèges sur des dispositifs d'inclusion.

2 postes de conseillers pédagogiques ont été créés pour montrer qu'on s'occupe bien des TICE et des langues vivantes.

Une fois les priorités ministérielles bien affichées, la DASEN n'a pas voulu travailler sur le long terme pour asseoir une école de proximité pérenne.

Dans les faits, en termes de carte scolaire, le compte n'y est pas.

A Aurillac, 2 écoles ont été fermées, dont l'une dans le quartier le plus défavorisé du département.

Les réponses faites aux écoles en tension se sont trop souvent basées sur des postes provisoires et des demi-postes.

Les conditions de travail n'ont pas été améliorées.

Les problèmes de remplacement perdurent.

La formation a disparu.

Les écoles et les collègues n'ont pas eu l'impression qu'il y ait une pause dans la baisse de l'offre scolaire.

Et ce n'est pas prêt de s'arranger avec l'avenant qui vient d'être signé.

Nous passons pour les 3 prochaines années de 0 à - 5 postes / an.

L'avenant précise que l'axe principal de travail sera le travail sur le réseau en abaissant le nombre de bassins scolaires définis dans la convention. Lors du dernier CDEN d'octobre, la DASEN a laissé entendre que les IEN seraient amenés proposer des axes de réflexion sur leurs circonscriptions. A quoi doit-on s'attendre ? Des regroupements d'écoles sur les gros bourgs, des regroupements dispersés avec un seul ou plusieurs directeurs ? Quels seront les critères de choix ? Quelle sera leur réelle responsabilité ?

Egalement, le terme d'école du territoire a fait son apparition. Pour l'heure nous n'avons aucune information officielle sur ce qui se trame. Est-ce juste un effet de langage ou une nouvelle façon de gérer les moyens, notamment en mutualisant (décharges, remplacement...). Pour nous, il s'agirait de considérer les écoles d'un regroupement comme un entité propre. Les mesures de carte scolaire s'appliqueraient en fonction des effectifs globaux avec la volonté derrière de laisser les rênes de l'organisation scolaire aux collectivités. D'autant qu'en ne touchant plus une école, mais tout un regroupement, l'administration se dédouane de sa mission d'organisation du service public. Ce ne sera plus non plus de sa faute si un village perd son école, ce sera la faute des élus locaux.

Dernier point.

Nous avons constaté ces dernières années un profond manque de respect des représentants de l'Etat et des élus en CDEN vis-à-vis de la représentation du personnel, la FSU en première ligne. La DASEN, le Préfet se permettent de faire des commentaires déplacés sur nos votes.

Aujourd'hui dans le Cantal, si on n'est pas d'accord c'est qu'on se trompe, qu'on n'a pas compris.

Il y a bien une chose que nous ne comprenons toujours pas, par contre, c'est que sous un gouvernement socialiste, une carte scolaire à - 5 c'est bien pour l'école alors qu'il y a quelques années, les mêmes, AMF, PS, UNSA, DDEN, FCPE étaient avec nous, dans la rue, pour protester contre les suppressions de postes.